Marie-France PATTE

VARIATIONS D'ACTANCE EN AÑUN

1. Introduction

1.1. Après avoir brièvement présenté dans l'introduction, les caractéristiques de la langue añun ¹ qui permettent d'éclairer cet exposé et de lire les exemples qui vont suivre, je tenterai de montrer comment, en partant de la structure actancielle que je considère comme fondamentale, on peut analyser des constructions verbales où, par un jeu d'effacement actanciel, cette structure se trouve modifiée.

1.2. Caractéristiques de la langue

- 1. La langue añun marque peu morphologiquement de distinction entre les catégories sémantico-grammaticales ou les fonctions (absence, notamment, de marque casuelle) et, en général, elle est peu sensible à l'opposition verbo-nominale. On notera que nominaux et verbaux présentent une homologie de structure (l'indice personnel (I.P.) se préfixe à la racine et signale, selon le cas, le "possesseur" ou l'agent) : ils s'identifient en réalité par la fonction qu'ils assument dans la phrase, et l'ordre séquentiel qui organise l'énoncé ; ainsi, sauf effets de thématisation, le prédicat occupe la première position.
- 2. La catégorie du genre/nombre (g/nb) montre une grande tripartition qui se manifeste, morphologiquement, à travers les phénomènes d'accord, dans tout le système de la langue. Le non-masculin (n.m.) s'oppose, d'une part, au masculin (m.), réservé aux êtres animés et plus spécifiquement aux humains de sexe mâle, et d'autre part, au pluriel (pl.), uniquement marqué pour les humains.

3. Paradigmes des I.P et des pronoms personnels (P.P.) Mis à part les I.P., il existe une série de pronoms personnels : ces marques personnelles indépendantes fonctionnent comme des substituts nominaux. Il a paru utile de présenter en regard ces deux paradigmes :

P.P. I.P. tate lsq pĭpía 2sq 3n.m. hĭ-Ø nĭ-Ø 3m. lpl. wawe haña 2pl. hanana 3pl. na-

2. Structure actancielle fondamentale

- 2.1. La langue distingue morpho-syntaxiquement les "actants" l'agent (X) et le patient (Y) et un actant unique (Z) ? des autres participants au procès, bénéficiaire compris, qui sont traités comme périphériques, en ce qu'ils ne sont pas signalés dans le syntagme verbal 5. De plus, les phénomènes d'accord qui régissent les relations avec le prédicat n'intéressent que ces actants.
- 2.2. Dans un énoncé bi-actanciel, le procès s'oriente vers l'actant Y (ou patient) ; cette solidarité s'exprime par l'accord en g/nb.
 - (1) tayaapeyachi pía 'je vais t'attendre'

 //ta-yaapaa-ía-chi//pía// (patient masculin)

 //lsg-ATTENDRE-asp.-m.//2sg//

 - (3) tayaapeyanī haña 'je vais vous attendre'
 //ta-yaapaa-ſa-nī/ /haña//
 //lsg-ATTENDRE-asp.-pl./ /2pl//

2.3. Comparons avec les exemples suivants :

- (6) atīmianī haña 'vous allez dormir'
 //a-tīma-ia-nī/ /haña//
 //a-DORMIR-asp.-pl./ /2pl//

Les exemples (4), (5) et (6) appellent plusieurs remarques:

- 1. L'actant situé à droite du procès montre un traitement identique à celui du patient (v. (1),(2), (3)), en ce qu'il suit les mêmes règles d'accord, le même ordre séquentiel et qu'il est représenté par le même paradigme de P.P. Cette relation unitaire que forment le morphème de g/nb en terminaison de la forme verbale et cet actant, qui lui est immédiatement postposé, permet de caractériser celui-ci comme le prime actant.
- 2. D'autre part, on observe que a- occupe la place d'argument réservée à l'agent dans les constructions bi-actancielles, agent qui se manifeste sous la forme d'un I.P. La place des marques actancielles dans le syntagme verbal est fixe. Un phénomène original de la langue consiste à utiliser des "morphèmes de remplacement" lorsqu'on ne fait pas référence à un actant précis. Cette non-spécification de l'un des actants peut être due à des contraintes d'ordre syntaxique, sémantique ou au contexte situationnel. Il s'agit donc d'un effacement de l'identité mais non pas de la fonction d'un de ces actants.

2.4. Nous pourrions conclure des exemples précédents qu'ils présentent deux types de construction - deux structures actancielles fondamentales - que l'on pourrait interpréter :

A.
$$x-y-y$$
 Y (1), (2), (3)

B.
$$a-V-z$$
 Z (4) , (5) , (6)

Mais il semble que nous soyons en droit de réduire ces deux formules à une seule. En effet, outre le fait, déjà mentionné, que Y et Z reçoivent un traitement strictement identique, le statut du morphème a- mérite plus ample discussion. Il apparaît que a- appartient au paradigme des I.P. et représente la trace d'un agent 8 . On pourrait alors en déduire que les formes verbales (4), (5) et (6) - traitées jusqu'ici comme mono-actancielles - correspondraient en réalité à des "tournures impersonnelles" où X ne peut être représenté par un actant particulier. On peut aussi être tenté d'analyser ces formes en a- comme déterminées par des constructions où les actants X et Y sont identiques, c'est-à-dire des constructions où l'activité décrite par le procès est "vue" comme concernant un actant au double titre d'agent et de patient. La construction bi-actancielle serait alors la structure actancielle fondamentale.

3. Constructions en a-

3.1. Le fonctionnement des morphèmes diathétiques concorde avec cette interprétation : on n'est pas surpris de constater que réfléchi et résultatif entrent dans des constructions verbales où la racine est précédée du morphème a-, et qu'à l'inverse, le factitif signale le causateur (c'est-àdire, un actant de type agental) par un indice personnel.

1. Factitif:

- (7) neekachiriatī yīī kuraana 'il va cueillir des bananes vertes'

 //nī-eekata+*yera-ia-tī/9 /yīī/ /kuraana//

 //3m.-DESCENDRE+fact.-asp.-n.m./ /VERT/ /BANANE//
- (7b) <u>eekatiachi</u> 'il va descendre'
 //a-eekata-ia-chi/ /0//
 //a-DESCENDRE-asp.-m./ /3sg//

```
(8)
      nchīkeríchi te uuyagar
                                            'la pluie m'a réveillé'
      //hī-tīkīraa-+*yera-í-chi/ /te/ /uuya-karī//
      //3n.m.-SE REVEILLER+fact.-asp.-m./ /lsg/ /PLUIE-dét.n.m.//
      atīkīreíchi te pa
(8b)
                                            'je me suis réveillé'
      //a-tīkīraa-í-chi/ /te/ /pa//
      //a-SE REVEILLER-asp.-m./ /lsg/ /passé//
      2. Réfléchi:
(9)
     eigwaawirī te
                                            'je me suis bercée'
      /a-ikwaa-aawa-i-ri/ /te//
      //a-BERCER-réfl.-asp.-n.m./ /lsg//
      teigweirī pa
                                            'je l'ai bercée'
(9b)
      //ta-ikwaa-í-rī/ /Ø/ /pa//
      //lsg-BERCER-asp.-n.m./ /3sg/ /passé//
(10)
      ariyaawin
                                            'ils parlent entre eux, ils
                                           conversent'
      //a-riyaa-aawa-in/ /Ø/
      //a-PARLER-réfl.-pl./ /3pl.//
(10b) tariyeírī pa
                                            'je l'ai dit'
     //ta-riyaa-1-rī/ /Ø/ /pa//
      //lsg-PARLER-asp.-n.m./ /3sg/ /passé//
      3. Résultatif:
     araarīwī mayikīgar
                                           'le maīs est moulu'
(11)
     //a-raara-īwa-ī/ /mayikī-karī//
     //a-MOUDRE-rés.-n.m./ /MAÏS-dét.n.m.//
(llb) taraarírī pa
                                           'je l'ai moulu'
     //ta-raara-í-rī/ /Ø/ /pa//
     //lsg-MOUDRE-asp.-n.m./ /3sg/ /passé//
(12)
     arakatīwī
                                           'c'est cuisiné'
     //a-rakata-īwa-ī/ /Ø/
     //a-CUISINER-rés.-n.m./ /3sg//
                                           'j'ai cuisiné, j'ai fini de
(12b) arakatírī te pa
                                           cuisiner'
     //a-rakata-i-ri/ /te/ /pa//
     //a-CUISINER-asp.n.m./ /lsg/ /passé//
```

```
(12c) tarakatírī pa 'je l'ai cuisiné, j'ai fini de le cuisiner'

//ta-rakata-í-rī//Ø//pa//

//lsg-CUISINER-asp.-n.m.//3sg///passé//
```

Notons en 12b et 12c, que la même terminaison de g/nb non-masculin réfère en 12b. à <u>te</u>, substitut nominal (ici: 'moi, femme') et en 12c, à un patient non-mentionné, neutre, l'objet de l'activité de cuisiner, d'où la traduction : 'je l'ai cuisiné'.

3.2. Constructions en a- avec objet exprimé

Les constructions en a- ne sont pas totalement incompatibles avec la formulation d'un complément de type "objet". Mais la relation marquée morphologiquement est là encore celle qui oriente le procès vers l'actant - présenté comme actant unique et qui est vu comme le siège du procès. L'"objet", non signalé dans la forme verbale, n'apparaît pas comme actant, il est exprimé dans un syntagme nominal sans lien formel le rattachant au syntagme verbal.

(13) akimiríachi te maanai mpiña hiin tiün (...)

//a-kimira-ía-chi//te//maanai//hi-piña//hi-in//ta-ün//

//a-FAIRE-asp.-m.//lsg//UNE//3n.m.-MAISON//3n.m.-"AUPRES DE"//lsg-MERE//

'je vais lui faire sa maison auprès de ma mère'

('je vais-faire(masc.) une sa-maison auprès-d'elle ma mère')

Dans le même récit, le jeune homme, s'adressant cette fois à la jeune fille pour laquelle il va construire la maison, utilise l'autre formule :

```
(...) takimiriati pipiña 'je vais faire ta maison'
//ta-kimira-ia-ti//pi-piña//
//lsg-FAIRE-asp.-n.m./ /2sg-MAISON//
```

comme s'il ne s'agissait plus, s'adressant à elle, de mettre l'accent sur son propre rôle dans la fabrication de la maison, mais de présenter, en quelque sorte au même niveau, l'agent-source et l'"objet", qui reprend son statut de patient.

3.2.1. Nature de l'"objet"

Ces constructions montrent une préférence pour un objet indéterminé, de type partitif, comme 'manger <u>du</u> poisson', 'préparer de la nourriture, 'couper <u>du</u> jonc', et l'exemple suivant :

(14) <u>arīkonein keiwi</u> 'ils flêchent le caīman' (ils //a-rīko-naa-in//Ø//keiwi// en ont l'habitude, ce sont des flêcheurs de caīman) //a-FLECHER-itér.-pl.//3pl.//CAIMAN//

Le nominal objet peut parfois cependant être déterminé - ex. (13) - ; il est beaucoup plus rare qu'il soit animé/humain 10.

3.2.2. Nature du procès

Le plus souvent, il s'agit de verbes dont le sémantisme implique que l'"objet" doit être choisi dans une gamme relativement restreinte ('manger', 'boire', 'pêcher', 'flêcher', 'coudre', 'tisser'...) -et peut du reste éventuellement être omis- mais des lexèmes verbaux à transitivité plus forte (tels que 'demander', 'acheter', 'donner', 'voler'...) ne sont pas incompatibles.

La catégorie de l'aspect ne semble pas jouer de rôle dans l'emploi de cette construction. Toutefois, les bases verbales qui incluent le morphème itératif/fréquentatif —naa— (ex. 14) montrent une fréquence remarquable : plutôt qu'une loi de co-occurrence, il convient d'y voir une convergence de phénomènes, née d'une affinité sémantique : on voit dans l'exemple ci-dessus que l'effet de sens qui en résulte est de présenter l'activité décrite par le procès comme une caractéristique essentielle, un trait définitoire (métier, occupation) de l'actant.

3.3. Nature et fonctions de a-

1. Si l'on considère que la structure actancielle de base est celle qui présente une relation entre deux termes, X et Y,

le morphème <u>a-a pour fonction d'occuper la place d'un de ces</u> termes - celle de X, X étant le prime actant - qui est donc nécessairement instanciée. Son occurrence est obligatoire :

- a) avec les verbes mono-actanciels, c'est-à-dire ceux où un seul actant est engagé dans le procès (verbes de mouvement tels que 'partir', 'arriver', 'monter', 'descendre', 'entrer', 'sortir', 'marcher', 'grimper'...) et où, du reste, il ne peut être considéré comme un agent ('dormir', 'se réveiller', 'avoir la fièvre', 'trembler', 'pleurer'...);
- b) lorsqu'il s'agit de décrire une activité où X et Y se confondent (le réfléchi);
- c) ou de présenter un procès arrivé à son terme, avec le résultatif et effacement de X.
- 3.3.2. Dans certains cas, les deux formes sont en concurrence et le choix du locuteur intervient (ex. 13) : la construction en <u>a</u>- a alors pour effet de promouvoir l'un des termes au rang privilégié que nous avons défini comme celui du prime actant.
- 3.4. Autres occurrences de <u>a</u>-
 - 1. Interrogations portant sur X:
- (16) hari achaataka pia 'qui t'a frappé?'

 //hari+)//a-chaata-(+ka//pia//

 //inter.+)//a-FRAPPER-(+animé//2sg//
 - 2. Subordonnées déterminant le référent de X
- (17) (...) mane ñerĭ achakagar te (...) 'une autre femme qui m'aime' //mane/ /ñerĭ/ /a-chaka-karĭ/ /te// /AUTRE/ /FEMME/ /a-AIMER-dét.n.m./ /lsg//

3. Avec relateur :

(18) watta mmo wounagar aru

//watta/ /mmo/ /wa-una-kari/ /a-ru//
//LOIN/ /TERRE/ /lpl-PARTIR-det.n.m./ /a-"DANS"//
'loin est la terre où nous allons' (dans laquelle nous allons)

(19) hari piintaka amo?

```
//hari+)/ /pi-inta-(+ka/ /a-mo//
//inter.+)/ /2sg-ARRIVER-(+animé/ /a-"AVEC"//
'avec qui es-tu arrivé?'
```

Les ex. (15) à (19) montrent bien la même fonction de a-: celle d'instancier X (15 à 17) et le "possesseur" (18, 19) - ou plutôt le pôle personnel qui est attaché au relateur. Il est particulièrement intéressant à cet égard de comparer (15) et (16) : on constate que le rôle syntaxique de a- ne dépend pas ici de la valence du verbe, mais bien du fait qu'une référence personnelle est impossible ; c'est également le cas en (17). Avec les relateurs, a- montre le même fonctionnement: contextes où I.P. est obligatoire, mais où la référence à une personne déterminée est syntaxiquement exclue par la langue : subordonnées déterminant un nom "antécédent" (18) ; interrogations portant sur la personne (19).

4. Constructions en -i

De même que \underline{a} - peut se voir assignée la place d'occurrence de l'agent, $-\underline{i}$ occupe celle du patient sous certaines conditions.

4.1. En énoncé simple

Dans une proposition autonome syntaxiquement, lorsque l'aspect est non marqué 11 , Y - explicité ou non par un nominal - n'est plus représenté dans le syntagme verbal par le morphème de g/nb, et la racine verbale est suivie de -i. La formule est la suivante : x-V-i.

Il est remarquable que cette formule présente un strict parallélisme avec certains nominaux aliénables - 1'I.P. symbolisé ici par x-, mais également marque de "possesseur", précédant la racine lexémique, et -i celle de nominal dépendant ou "relatif" 12. Ainsi, à partir de la racine /-yaapaa/ on peut construire /ta-yaapaa-i/ > tayaapei, de même qu'aux formes "absolues" anua ('canoë'), nneri ('argent'), correspondent les formes "relatives" /ta-anua-i/ > tanuei ('mon canoë') et /tannerıı > tannerıı ('mon argent'). En outre, tanuei peut être prédicat : tanuei ti ('c'est mon canoë') est un énoncé complet, tout comme tayaapei ti ('j'attends cela', ou peut-être plus justement 'cela est mon attente'), à la différence près que tï (déictique non-masculin) est nécessaire à la constitution de l'énoncé avec tanuei, alors qu'il a pour seule fonction d'apporter une précision dans le second cas : tayaapei à lui seul a vocation à la fonction prédicative. On verra pourtant que cette formule recouvre parfois des emplois clairement nominaux¹³.

```
(21) <u>tatei</u> 'je (le) sais' //ta-taa-i// //lsg-SAVOIR-i//
```

Ce type de construction se caractérise par une double non-spécification : absence de marque de ce qui définit Y (le g/nb : en (20), pía peut référer à un patient masculin ou non), et de ce qui définit V en tant que procès, c'est-à-dire l'aspect. Sans Y exprimé, -i marque une référence à un patient indéfini. Que l'on compare le dernier exemple avec :

(21b) atai tairi //a-taa-i/ /Ø/ /ta-iri// //a-SAVOIR-n.m./ /3sg/ /1sg-"A PARTIR DE"// 'elle sait' ('elle est savante') 'à partir de moi', 'elle est plus savante que moi'

Il s'agit donc bien d'un type particulier de construction bi-actancielle : que le patient soit explicité ou non par un nominal - un pronom, <u>pía</u> (20), et à la 3ème personne, \emptyset (21) ou un syntagme nominal (22) - le seul choix de cette construction implique sa présence.

(22) <u>aka nnerīga tīrī, tanaati hīru tabolsii</u> (...)

//aka//nnerī-karī//tīrī//ta-naata-i//hī-ru//ta-bolsii//

//coord//ARGENT-dét.n.m.//déict//lsg-GARDER-i//3n.m.-"DANS"//lsg-POCHE//

'et cet argent, je le garde dans ma poche'(...)

Les constructions en -<u>i</u> se définissent par un blocage de l'orientation du procès, et effacement de l'identité du prime actant, c'est-à-dire Y, mais non pas de sa fonction, celle-ci étant marquée par le fait que -<u>i</u> occupe la place d'argument assignée à cet actant. L'absence à la fois d'aspect et de g/nb prouve, a contrario, la loi de co-occurrence de ces deux marques; en d'autres termes, un procès aspectuellement marqué est obligatoirement orienté vers le prime actant.

4.2. En subordination

En subordination, le morphème -<u>i</u> signale la mise en dépendance de l'énoncé. On verra que la subordination entraîne diverses transformations, et que notamment l'I.P. peut signaler l'agent ou l'actant unique. Les nuances aspectuelles sont également réduites : le seul aspect attesté est le prospectif.

Trois formules sont ici représentées : x-V-i, z-V-i, a-V-i.

1. x-V-i

Cette formule peut sembler identique à celle décrite en 4.1. L'agent est marqué par un I.P. préfixé à la racine verbale, le patient est explicité ou non par un syntagme nominal :

La proposition <u>mpi taki</u> est subordonnée à la proposition initiale, où l'on reconnaît un prédicat (<u>ireichi</u>, <u>neiri</u>), déictique en fonction prédicative (aspect marqué, accord en g/nb avec te).

Mais contrairement à 4.1., la subordination n'est pas incompatible avec une forme verbale aspectuellement marquée et référente à l'objet par accord en g/nb :

(24) pikima agiiriga tiri mpi wakiati

//pi-kima/ /akiiri-kari/ /tiri/ /hi-pi/ /wa-ka-ia-ti-i//
//2sg-PREPARER//NOURRITURE-dét.n.m./déict.//3n.m.-"POUR"//lpl.-MANGER-asp.-n.m.-i//
'prépare cette nourriture pour que nous la mangions'

Dans la forme verbale subordonnée <u>wakiati</u>, la racine , précédée de l'I.P., est suivie de la marque aspectuelle de prospectif /-ia-/, de g/nb non-masculin /-ti-/, puis du mor-phème /-i/.

2. z-V-i

(25) aka añungar, haapi hǐyawin mpi hooti, ootíatī (...)

//aka//añun-kari//hĭ-aapa-i//hĭ-yawin//hĭ-pi//hĭ-oota-i//a-oota-ía-tĭ//

//coord//HUMAIN-dét.n.m.//3n.m.-PRENDRE-i//3n.m.-ROBE//3n.m."POUR"/

//3n.m.-SORTIR-i//a-SORTIR-asp.-n.m.//

'et la femme, elle prend sa robe pour sortir, elle va sortir' (...)

Il y a lieu de distinguer <u>haapi</u> où X est marqué par l'I.P. et Y (<u>hĭyawin</u>) n'est pas spécifié dans la forme verbale, mais structurellement présent (cf. 4.1) et <u>hooti</u>, où l'I.P. /hĭ-/ représente l'actant unique. Autonome syntaxiquement, <u>ootíatĭ</u> correspond à la construction en \underline{a} - $\underline{}^{15}$.

Ainsi, l'actant unique, en subordination, prend la place de l'agent : si l'on considère que la construction en a- est le résultat d'une inversion d'actance, que cette construction "marquée" n'apparaisse pas en subordination n'a donc pas de quoi surprendre. Dans les ex. 23 & 24, la racine /-ka/ 'manger' apparaît préfixée de l'I.P., mais cela n'est pas nécessairement dû au fait que la forme verbale est subordonnée, car cette racine est aussi fréquente dans les constructions avec I.P. que dans celles avec a-. En 25 & 26 au contraire, les bases verbales 'sortir' et 'se disputer' sont de celles qui, en énoncé simple, entreraient dans une construction en a-.

- (26) <u>ouníchi te, anaï mei touni manepĭna mmo</u>

 //a-una-í-chi//te//anaa-ï//mei//ta-una-i//mane-pĭna//mmo//

 //a-PARTIR-asp.-m.//lsg//BON-n.m.//TRES//lsg-PARTIR-i//AUTRE-"DIR."//TERRE//

 'je suis sur le point de partir, il vaut mieux que je parte vers une

 autre terre'

Le fait que la subordination détermine la formule avec I.P. préfixé est clairement indiqué par le contexte dans l'exemple 26, où la première forme verbale <u>ounichi</u> répond aux règles de flexion et d'accord des constructions monoactancielles : les marques d'aspect et de g/nb de la terminaison orientent le procès vers l'actant unique (ici, <u>te</u> réfère à un sujet masculin).

4.3. On constate donc également en subordination le blocage de l'orientation du procès en l'absence du groupe unitaire que forment les marques d'aspect et de g/nb référant au prime-actant. On comprend pourquoi cette formule peut aisément remplir une fonction nominale.

En voici deux exemples :

```
(27) <u>kaaya nîpînei mayikî</u> 'il cultive baucoup de mais' //kaaya/ /nĭ-pinaa-i/ /mayikĭ// //BEAUCOUP/ /3m.-CULTIVER-i/ /MAÏS//
```

Dans cet énoncé, <u>kaaya</u> est prédicat et <u>nipinei mayiki</u> assume la fonction nominale : il serait plus exact de gloser '(c'est)beaucoup,(ce)qu'il-cultive (de) mais'. La fonction prédicative du quantificateur, par ailleurs abondamment attestée - et que prouve le fait qu'il peut être aspectuellement marqué - ne tient ici qu'à la position : <u>nipinei kaaya mayiki</u> est aussi un énoncé acceptable, où <u>kaaya</u> est alors déterminant nominal. La traduction en français rend donc très mal la différence qui tient en réalité à la hiérarchisation des éléments de l'énoncé, et qui ici ne se détecte qu'à l'ordre dans lequel ils apparaissent.

On peut tenter de représenter ces deux énoncés de la façon suivante :

```
a) fonction nominale de x-V-<u>i</u>

//kaaya/ | /ni-pinaa-i/ /mayiki//
'(c'est) beaucoup | (ce)qu'il cultive (de) mais'

b) fonction prédicative (cf. §4.1.)

//ni-pinaa-i/ | /kaaya/ /mayiki//
'il (le) cultive | beaucoup (de) mais'
```

(28) wanapeyati neirei añungan, eireyani añun, wanapeyati wegan
//wa-napaa-ia-ti//na-iraa-i//añun-kani//a-iraa-ia-ni//añun//wanapaa-ia-ti/
/we-kani//
//lpl-ENTENDRE-asp.-n.m.//3pl.-CHANTER-i//HUMAIN-dét.pl//a-CHANTER-asp.-pl./
/HUMAIN//lpl.-ENTENDRE-asp.-n.m.//lpl-dét.pl.//

'nous allons entendre chanter les gens, des gens vont chanter, nous, nous allons (1') entendre'

Dans le syntagme nominal <u>neirei añungan</u> - qui représente Y et qui est repéré dans le prédicat <u>wanapeyati</u> par le morphème de g/nb /-ti/- la forme verbale subordonnée <u>neirei</u> est tout à fait comparable à un nominal dépendant qui serait suivi de son déterminant, déjà repéré par l'I.P. (cf. <u>nannerïi añungan</u>, lit. 'leur-argent les-gens', 'l'argent des gens').

On observe dans la suite de l'énoncé que la proposition autonome <u>eireyani añun</u> offre un exemple de construction en a-; c'est que la racine /-iraa-/ 'chanter' fait partie des lexèmes mixtes, à transitivité relativement faible, facilement conçus comme mono-actanciels.

4.4. a-V-i

Une dernière construction - la plus rare, pourtant bien attestée dans la langue - est celle qui présente une forme verbale où les morphèmes a-, préfixé à la racine verbale et -i, en terminaison, sont co-occurrents :

Le déictique en fonction prédicative a déjà été présenté (ex. 23) ; dans la forme en dépendance <u>atīmi</u>, <u>a-</u> a pour fonction de signaler le caractère mono-actanciel du procès, ce que prouve, par comparaison, l'exemple suivant :

(30) neiri tanaati 'voila que je l'ai gardé'
//naa-i-ri/ /ta-naata-i//
//déict.n.m.-asp.-n.m./ /lsg-GARDER-i//

En effet, <u>tanaati</u> signale à l'évidence un procès bi-actanciel, où l'I.P. de lère personne /ta-/ signale l'agent. En fait, <u>neirï</u> présente à la fois l'aspect qui caractérise le procès, et le g/nb qui définit le prime-actant : actant unique en (29), et 'l'objet de mon action de garder' en (30).

-<u>i</u> signale ici que ce qui caractérise le procès (spécification aspectuelle, accord en g/nb avec le prime-actant) est déjà donné par le contexte antérieur.

Nous aurions affaire, dans <u>atīmi</u>, à une forme auxiliée du verbe ; lorsque le support de la relation prédicative doit être explicité, il est toujours post-posé à la séquence composée du déictique et de la forme $\underline{a}-V-\underline{i}$:

- (31) neirī enti tī pīroïgor 'la voilà arrivée, cette fête'
 //naa-í-rĭ/ /a-inta-i/ /tĭ/ /pïroĭ-karĭ//
 //déict.n.m.//a-ARRIVER-i/ /déict.n.m./ /FETE-dét.n.m.//

- NOTES -

- (1) La langue anun -ou "paraujano" appartient à l'ensemble linguistique ARAWAK, famille très étendue sur le continent sud-américain (le "black carib" ou garifuna -, qui en fait partie, et qui est actuellement parlé en Belize, constitue un exemple relativement récent de déplacement de population) et anciennement, dans les îles des Caraībes. L'anun montre une assez grande ressemblance de structure avec les autres langues ARAWAK avoisinantes avec lesquelles elle forme le groupe nord (guajiro, arawak (langue de la côte atlantique) et black carib).
- (2) l'I.P. se préfixe également à des éléments que j'ai définis comme "relateurs", qui ont pour fonction d'introduire dans l'énoncé les circonstants.
- (3) "possesseur" est ici un abus de langage pour désigner l'un des deux pôles d'une relation d'appartenance.
- (4) On notera l'absence de P.P. à la 3ème personne singulier. Les déictiques (n.m. tī, m. shi) assument la fonction de substitut nominal lorsque cela est nécessaire. Le P.P. 3ème pluriel est un cas un peu hybride, et j'hésite à le considérer P.P. au même titre que ceux de lère et 2ème personnes : comme le montrent les ex. (10) et (14), il n'est pas nécessaire à la constitution de certains énoncés.
- (5) J'analyse donc ces derniers comme des circonstants.

- (6) Ici, <u>a</u>- en place de l'agent ; nous verrons plus loin -<u>i</u> en celle du patient ou de l'actant unique (Y/Z).
- (7) J'utilise ici la terminologie de G. LAZARD telle qu'elle apparaît notamment dans "Les variations d'actance et leurs corrélats", Actances I, 1985. Je note \underline{X} , \underline{Y} et \underline{Z} les nominaux représentant respectivement agent, patient et actant unique, et \underline{x} , \underline{Y} et \underline{Z} les morphèmes qui permettent de les repérer dans le syntagme verbal.
- (8) Il représente également la trace du "possesseur" dans certains contextes (voir plus loin, § 3.4.3)
- (9) *yera est le morphème réconstitué du factitif, qui entraîne diverses altérations de la racine.
- (10) si n'intervient pas une contrainte d'ordre syntaxique ; l'interrogation portant sur la personne notamment (voir § suivant, ex. 16) détermine cette construction.
- (11) L'aspect non-marqué a valeur d'"actuel" ou "aoristique". Il pose le procès comme ayant simplement eu lieu (une forme verbale aspectuellement non-marquée peut référer à un événement passé ou présent). Il est extrêmement fréquent, notamment dans les récits.
- (12) Le terme "relatif" (pour les nominaux dépendants) s'oppose, selon la terminologie traditionnelle dans les études ARAWAK, à "absolu".
- (13) Il n'y acependant pas lieu à mon avis de parler de nominalisation puisque cette forme verbale a fondamentalement une fonction prédicative.
- (14) Le morphème /hī-/ suivi d'occlusive se réalise par la nasale homorgane.
- (15) Dans <u>ootiati</u>, <u>a-</u> fusionne, par une règle morphophonologique avec la séquence vocalique de la racine.